

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 93 (1948)
Heft: 5

Nachruf: Nécrologie : "le colonel Albert de Tscharner"
Autor: Vallière, P. de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NÉCROLOGIE



Le colonel Albert de Tscharner

Le colonel de cavalerie Albert de Tscharner est mort le 24 février 1948. Avec lui a disparu un des derniers officiers supérieurs représentant cette grande tradition du service étranger qui, pendant plus de quatre siècles, a donné aux armées d'Europe tant d'exemples de valeur et de fidélité. La race de ces hommes au courage légendaire, de ces chefs prestigieux n'est pas éteinte. Tant qu'il y aura une Suisse et de nobles causes à défendre dans le monde, on entendra parler des Suisses. Des chefs sortis de notre terre prouveront que les qualités

ataviques de notre peuple ne sont pas éteintes par le matérialisme grandissant. La Suisse a donné à l'Europe plus de deux millions de soldats, 130 000 officiers, 800 généraux. Elle en donnera encore, s'il faut défendre la liberté individuelle et celle des nations. La conduite de nos soldats sur d'innombrables champs de bataille a été la démonstration la plus irréfutable qu'attaquer la Suisse ne serait pas une promenade militaire, mais une dure et longue entreprise.

Le colonel de Tscharner s'est engagé comme capitaine à la Légion étrangère, en 1916, avec l'autorisation du Conseil fédéral. Pendant la guerre de 1914-1918, plus de 12 000 Suisses ont servi dans ce corps illustre, près de 6000 sont tombés sur le front. Au combat de Hangard, en Santerre, la compagnie Tscharner, placée en flèche, dans un secteur très exposé, subit des pertes terribles. Lui-même, très grièvement blessé, couvert de sang, refuse de quitter ses hommes et maintient jusqu'au soir sa position, les encourageant par son calme, par la confiance qu'il inspirait, par l'exemple d'un courage splendide. Il savait leur parler, quelques mots suffisaient, dans les situations les plus désespérées, pour les empêcher de faiblir. Au cimetière d'Aubonne, sur la tombe ouverte, un de ses légionnaires suisses a exprimé avec émotion l'affection qui les liait à ce chef humain, à cet entraîneur d'hommes.

Les drapeaux des sociétés d'anciens légionnaires de Genève et de Lausanne se sont inclinés sur sa tombe. Aucun drapeau suisse, aucune troupe ne lui a rendu les honneurs. Son cercueil n'était pas recouvert du drapeau à croix blanche qu'il a servi en glorieux soldat, en portant très haut la réputation de notre pays, de notre armée. Sans doute, il n'est pas mort au service ; le règlement ne doit pas être suivi à la lettre, mais dans son esprit. Il y a des cas où le fonctionnaire doit montrer qu'il a aussi un cœur, et qu'il y a des exceptions qui s'imposent. Tscharner était le seul officier de l'armée suisse actuelle qui avait à son actif 16 campagnes, 7 blessures, 8 citations à l'ordre de l'armée et de la division marocaine, 17 ans de service de guerre. Un pareil tableau d'honneur, unique dans notre armée, méritait une marque officielle de respect. Le chef d'état-major général, le chef d'arme des troupes légères, les très nombreux officiers présents aux funérailles, et tous les assistants ont été douloureusement surpris de cette omission bureaucratique.

Ainsi que l'a écrit Charles Gos, dans un bel article de l'*Illustré* : « Si le colonel de Tscharner avait consenti à se faire naturaliser Français, on peut tenir pour certain qu'il aurait atteint les plus hauts grades : général de division ou de corps d'armée. » Il est rentré en Suisse Lt.-colonel à la Légion, ce qui est déjà une faveur spéciale,

une exception, car, dans la règle, les étrangers ne peuvent avancer au delà du grade de capitaine.

En 1940, le Conseil fédéral l'a nommé colonel, dès 1939 il a servi à l'état-major de l'armée, puis, en 1944-45, il a été chef d'un secteur d'internement. Ses précieuses qualités de tact, d'humanité, de conscience ont été très appréciées. Il s'était mis à la disposition du Département militaire vaudois en 1938 déjà, pour le cas d'une mobilisation générale.

Nous sommes heureux de pouvoir donner à la *Revue militaire suisse* la lettre suivante du général d'armée Catroux, adressée à M. Charles Gos, à propos de l'article paru dans l'*Illustre*. Le général Catroux date sa lettre du 25 mars 1948. Il était encore ambassadeur de France à Moscou.

« La Légation de Suisse à Moscou a eu l'amabilité de placer sous mes yeux l'article nécrologique que vous avez consacré à la mémoire de mon ami, le colonel de Tscharner.

» Voulez-vous me permettre de vous en féliciter ?

» Vous avez tracé de cette noble nature et de ce magnifique soldat un tableau très fidèle et ceux qui, comme moi, l'ont connu et apprécié y retrouveront avec émotion l'être d'élite qu'ils ont aimé.

» Il m'a été donné, et ce me fut un grand honneur, d'être le chef de guerre au Maroc du colonel de Tscharner ; je l'ai vu au combat, et en particulier aux heures de crise, tel que vous l'avez dépeint, aussi lucide dans le jugement qu'énergique dans l'action, aussi sage que dynamique. Chez lui le sang-froid était égal à la bravoure, l'esprit chevaleresque était égal à la modestie. Il était élégant sous le feu comme il l'était à la ville, exigeant à lui-même et indulgent aux autres, cher à ses légionnaires, admiré comme un exemple par ses officiers, hautement prisé par ses chefs. C'était une grande figure en laquelle la Suisse et ses légendaires vertus morales et guerrières se reflétaient.

» C'était aussi un ami délicat et charmant dont j'aimais la hauteur d'esprit et la sensibilité d'âme, et que j'avais plaisir à retrouver avant 1939, chaque été dans sa petite maison de Préverenges. Je ne l'ai point revu depuis, à mon grand regret, hélas ! mais votre mémo-rial a fait revivre tous les souvenirs qui m'attachaient à lui. Il m'a, en particulier, reporté à cette journée de juin 1933 où, sur le front de sa Légion étrangère, je lui ai remis la cravate de commandeur de la Légion d'honneur, si noblement gagnée, avec son sang, au service de la France. Moment émouvant pour lui comme pour moi, comme pour tous ceux qui avaient été ses compagnons de gloire.

» Soyez donc remercié, Monsieur, d'avoir dit si éloquemment ce qu'était Tscharner et de m'avoir permis d'ajouter mon hommage à celui que vous avez su si bien rendre à ce grand soldat, et veuillez agréer...

(Signé) Général d'armée Catroux,
Ambassadeur de France,
Compagnon de la libération.

Voici encore un beau témoignage des soldats de la Légion, tiré de leur journal : *Képi blanc* (mensuel), qui paraît à Sidi-Bel-Abbès. (N° 12, 31 mars 1948.)

« Indivisible et fervente, la Légion est de nouveau en deuil : un de nos anciens, le Lt.-colonel de Tscharner vient de s'éteindre en Suisse. Héros du régiment de marche, il représentait magnifiquement la tradition Rollet. Couturé de blessures, il avait, en 1918, suivi son régiment au Maroc où il avait continué sa belle carrière de soldat légionnaire et de gentilhomme. Lorsque ce cavalier racé passait devant le front de son bataillon, monté sur son beau pur-sang « Saphir » que d'yeux admiratifs se tournaient vers lui, pour combien de jeunes lieutenants n'a-t-il pas été le modèle dont on admire la prestance. D'une courtoisie inégalée, original à l'extrême, il avait l'allure et le charme d'un héros moyennageux. De 1926 à 1931, son bataillon, le 1/3, fut célèbre au Maroc... Il nous avait quittés, Lt.-colonel, en 1933. Le jour de son départ pour la Suisse, des adieux émus lui furent faits à Marrakech. Prenant congé de son escorte, le visage baigné de larmes, il nous a légué un beau patrimoine de courage et de panache. Dans les heures dures de 39 à 45, à un poste de choix à l'armée suisse, il regretta de ne pouvoir partager nos épreuves.

» Colonel de Tscharner, votre nom, symbole d'honneur, de fidélité, de vaillance, de droiture, brillera désormais au ciel de la Légion. »

Ses camarades suisses ne l'oublieront pas.

Le colonel divisionnaire Gonard a su trouver les mots qui expriment avec beaucoup de cœur et de vérité l'impression qui se dégageait de cette forte personnalité. (*Gazette de Lausanne* du 6 mars 48.)

« Le colonel de Tscharner possédait le privilège rare d'avoir le physique répondant à son caractère et la prestance qui annonçait l'éclat rayonnant de sa personnalité. Il avait l'attrait qui émane de toute nature harmonieuse. La stature droite, mais sans raideur, prévenait de son accueil fait de courtoisie réservée. ... La silhouette racée et élégante répondait à la distinction de la pensée et des senti-

ments. ... S'il était imprégné des traditions de l'honneur et de la fidélité militaires, il avait su décanter ces valeurs, en conserver l'essentiel toujours vrai... Une cinquantaine d'années durant, il a porté l'uniforme de notre époque, mais il était aisément de l'imaginer en tenue de maréchal de camp du grand siècle. Car ses traits très accusés disaient la race ; ses manières étaient celles d'une ancienne tradition avec le brin d'affectation suffisant pour décourager l'inutile tentative de l'imiter... il estimait que la courtoisie et la politesse qui le caractérisaient, étaient des valeurs sociales qui méritaient mieux que l'oubli... Le charme... et d'autres qualités plus profondes, lui ont valu l'attachement fidèle des hommes qu'il commandait, le respect déférant des officiers à ses ordres, l'amitié de ses chefs, dont quelques-uns, ici, comme au delà des frontières, ont inscrit leurs noms dans l'histoire... Il avait au plus haut point le tempérament et l'âme d'un chef, du chef fait pour commander à la guerre, dans le danger et le dédale des situations constamment imprévues. Loyal, il était aussi foncièrement juste et acceptait avec fermeté la responsabilité, comme le seul corrolaire qui donne à l'autorité tout son poids.

» La droiture, la fidélité absolue au devoir militaire, la bravoure sans phrases sur le champ de bataille, l'abnégation, sa bienveillance humaine ont créé des affections définitives, différentes ou amicales, mais toutes empreintes du sentiment de reconnaissance pour l'exemple vivant, quoique muet, qu'il a donné sans défaillir.

» Les soldats de chez nous comme ceux de France en eurent non seulement l'obscurte conscience, mais la preuve qu'il donnait sans hésiter, payant largement de sa personne. Sans le rechercher, à la troupe il était populaire. Il n'avait aucun soin à prendre afin que son nom, son grade, ses faits d'armes fussent connus. Lorsqu'il apparaissait, dans les rangs courait le signalement lapidaire : Tscharner, le légionnaire ! Et combien de fois, pendant le dernier service actif, n'avons-nous pas entendu, lorsqu'il longeait une colonne ou suivait un exercice : « Avec lui, on y va. »

» Il exerçait une extraordinaire attraction sur nos jeunes officiers, avides de ses récits dont lui-même était absent, admirant cette élégance naturelle et raffinée autant que cette conscience que l'âge ne libérait d'aucun scrupule.

» Réintégré, en mars 1939, avec le grade de Lt.-colonel, il a accompli 1800 jours de service actif, à l'adjudance générale tout d'abord, où, malgré l'affection dont il y était entouré, il s'ennuyait un peu. De là, il permuta pour trois pleines années à l'état-major général de l'armée. Enfin, en 1944 et 1945, il commanda un secteur d'internement comprenant des éléments d'une quinzaine de nationalités différentes. Il

fallait en assurer la discipline en tenant compte, dans une certaine mesure, des vœux exprimés parfois de façon très pressante par des délégations étrangères à l'armée et au pays. Ce fut dans cette mission écrasante — qui l'a vu à l'œuvre peut le dire — devant commander des effectifs considérables sans aucune unité entre eux, avec les moyens dont dispose normalement tout au plus un commandant de bataillon, qu'il acheva brillamment sa carrière, grâce aussi à ses qualités de diplomate, sachant faire avorter les conflits avant qu'ils n'éclatent, écarter avec autant de dignité que de ferme courtoisie des demandes intempestives venues de l'extérieur.

» Le colonel de Tscharner avait le prestige sans lequel il n'y a pas d'autorité. Il a su mettre en valeur les grands dons naturels qu'il avait reçus. Il a beaucoup donné, de son cœur, de son intelligence, de son sang aussi. Il a noblement gagné le grand repos qu'il a vu venir sans crainte. »

On ne peut rien ajouter au témoignage du colonel-divisionnaire Gonard qui a si bien compris l'attachante personnalité de celui qui nous a quittés après une vie qui est une belle leçon de grandeur militaire. Tscharner a marché la tête haute vers le but qu'il s'était donné.

Major DE VALLIÈRE.

(Cliché obligamment prêté par la *Feuille d'Avis de Lausanne*.)
